

Hier soir se tenait la 24^e séance ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Les membres du conseil ont entériné les décisions suivantes :

Ventilation de l'enveloppe budgétaire initiale, des budgets des établissements, du programme Soutien aux organismes communautaires, du programme d'attribution des Aides techniques et des fournitures médicales pour les personnes handicapées, pour l'exercice financier 2009-2010

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a alloué à l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, une enveloppe initiale de crédits bruts de 752,3 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010, composée d'une subvention de 686,7 M\$ ainsi que des revenus provenant des usagers de 65,6 M\$. Comparativement à l'enveloppe initiale de l'exercice financier 2008-2009, cela représente une augmentation de 5,25 %.

Conformément aux dispositions prévues à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2), l'Agence doit répartir les ressources financières qui lui sont allouées pour la mise en œuvre des plans régionaux d'organisation de services et des objectifs cliniques. Pour ce faire, l'Agence procède essentiellement à l'allocation des budgets de fonctionnement des établissements publics et privés conventionnés ainsi qu'à l'octroi des subventions aux organismes communautaires.

BUDGET 2009-2010 – ENVELOPPE RÉGIONALE DE CRÉDITS

	Crédits bruts 2009-2010		Crédits bruts 2008-2009		Crédits nets 2009-2010
ENVELOPPE RÉGIONALE INITIALE DES CRÉDITS BRUTS	753 085 115 \$		714 772 836 \$		686 683 230 \$
Crédits associés aux établissements et organismes		%		%	
Établissements publics					
Centres de santé et de services sociaux	412 564 259 \$	54,78%	387 938 832 \$	54,27%	366 839 426 \$
CHAU Hôtel-Dieu de Lévis	135 292 593 \$	17,97%	129 939 618 \$	18,18%	129 958 587 \$
Centre jeunesse	46 714 062 \$	6,20%	44 599 309 \$	6,24%	43 269 199 \$
Centres de réadaptation	61 799 041 \$	8,21%	63 308 975 \$	8,86%	56 778 484 \$
Sous-total établissements publics	656 369 955 \$	87,16%	625 786 734 \$	87,55%	596 845 696 \$
Établissements privés conventionnés					
CHSLD	32 660 758 \$	4,34%	31 401 333 \$	4,39%	26 033 808 \$
Centre de réadaptation	760 297 \$	0,10%	741 718 \$	0,10%	760 297 \$
Sous-total établissements privés	33 421 055 \$	4,44%	32 143 051 \$	4,50%	26 794 105 \$
Organismes communautaires	19 855 770 \$	2,64%	17 897 367 \$	2,50%	19 855 770 \$
Fonds affectés et activités régionalisées					
Transports ambulanciers	19 161 325 \$	2,54%	18 114 964 \$	2,53%	19 161 325 \$
Groupe de médecine de famille	4 066 508 \$	0,54%	3 417 924 \$	0,48%	4 066 508 \$
Sécurité informationnelle	401 500 \$	0,05%	331 549 \$	0,05%	401 500 \$
Infocentre	210 400 \$	0,03%	205 640 \$	0,03%	210 400 \$
Technocentre	915 442 \$	0,12%	890 941 \$	0,12%	915 442 \$
Sogique	60 389 \$	0,01%	58 773 \$	0,01%	60 389 \$
Sous-total fonds affectés et activités régionalisées	24 815 564 \$	3,30%	23 019 791 \$	3,22%	24 815 564 \$
Autres programmes					
Aides techniques	699 613 \$	0,09%	689 954 \$	0,10%	699 613 \$
Autres engagements	16 175 890 \$	2,15%	16 592 806 \$	2,32%	16 175 890 \$
Priorités régionales telles qu'entérinées par le CA	2 917 426 \$	0,39%	- \$	0,00%	2 917 426 \$
Dépenses de nature capitalisable	(1 420 835) \$	-0,19%	(1 420 835) \$	-0,20%	(1 420 835) \$
Ajustement des crédits revenus	250 676 \$	0,03%	63 968 \$	0,01%	- \$
Sous-total autres engagements	18 622 771 \$	2,47%	15 925 893 \$	2,23%	18 372 095 \$
Total des engagements	753 085 115 \$		714 772 836 \$		686 683 230 \$
Solde des crédits	0 \$	100,00%	0 \$	100,00%	0 \$

Note: Le budget de l'exercice 2008-2009 a été ajusté pour le rendre comparable à celui du présent exercice.

Le Conseil d'administration a eu des décisions à prendre quant à la priorisation des projets nécessitant l'octroi de fonds. Ces dossiers sont analysés en fonction des besoins de la population de l'ensemble du territoire de l'Agence. Voici la répartition des sommes telles qu'entérinée par le conseil d'administration.

BUDGET INITIAL 2009-2010	
Priorités régionales telles qu'entérinées par le conseil d'administration	
	Proposition entérinée
Projet de réinsertion sociale aux Etchemins en Déficience intellectuelle (DI) et Santé Mentale	725 426 \$
Mise à niveau de la mission globale des organismes communautaires	400 000 \$
Service intégré périnatalité et en petite enfance (SIPPE)	200 000 \$
Santé publique - Prévention du suicide	50 000 \$
Projet du Dossier clinique informatisé (DCI) régional	1 000 000 \$
Récurrence du budget de développement (2008-2009) alloué de manière non récurrente au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA)	200 000 \$
Nouvelle bâtisse du CRDP Chaudière-Appalaches	342 000 \$
Total	2 917 426 \$

Convention de cession immobilière entre le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches et le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches

Le CRDI-CA désire céder au CJCA les biens immobiliers qu'il occupait au 100, rue Monseigneur-Bourget à Lévis. Le CJCA accepte de recevoir les biens immobiliers avec les ressources affectées au plan de conservation immobilière et le transfert de tous les actifs et passifs reliés à cette installation.

Nomination du directeur de santé publique

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a renouvelé la nomination du docteur Philippe Lessard à titre de directeur de santé publique à l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches pour une période de quatre ans, soit du 5 novembre 2008 au 5 novembre 2012. Nous tenons à féliciter le docteur Lessard pour sa nomination et lui souhaiter beaucoup de succès dans la reconduction de son mandat.